

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Municipalité de Sion	Aménagement d'un cheminement piétons et deux-roues légers et création d'une passerelle sur le Rhône, CP	Associations d'architectes et d'ingénieurs dont un partenaire au moins est domicilié en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1989 et inscrit au registre professionnel	25 février 90 (31 oct. 89)	22/89
République et canton du Jura, Service des constructions	Centre d'entretien et centre administratif, RN16 Transjurane, Delémont, CP	Architectes inscrits au registre cantonal des bureaux d'architecture, architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1989, dipl. des hautes écoles ou inscrits au REG A ou B	28 févr. 90 (7 juil. 89)	13/89 B 108
Ville de Thoune, canton de Berne, Gesellschaft-Areal, Scheibenstrasse, Thoune	Scheibenstrasse, Thoune, CI	Architectes établis ou domiciliés depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans le canton de Berne ou originaires du canton ainsi que 11 bureaux d'architectes suisses invités	28 févr. 90 (15 sept. 89)	
Entreprise des PTT et Municipalité de Sion	Bâtiment postal de Sion I et aménagement de la place de la Gare de Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes originaires du Valais établis en Suisse et inscrits au REG AS ou B	15 mars 90	20/89 B 170
Direction du 1 ^{er} arrondissement CFF, Commune de Morges	Réaménagement de la place de la Gare et de la gare: mise en valeur du secteur est, CP + CI	Architectes reconnus établis ou domiciliés dans le canton avant le 1.10.1989, architectes vaudois établis hors du canton avant le 1.10.1989 et architectes invités	16 mars 90	22/89 B 186
Commune d'Avenches	Complexe sportif et équipements communaux, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat et établis dans le district d'Avenches ainsi que cinq architectes invités	16 mars 90 (dès le 20 nov. 89)	24/89 B 206
Commune de Münsingen/BE	Réaménagement de la place du village, CI	Professionnels établis ou domiciliés dans le canton de Berne	30 mars 90	
Commune de Givisiez/FR	Agrandissement du centre scolaire à Givisiez, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg avant le 1 ^{er} janvier 1989 et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	30 mars 90 (dès le 19 nov. 89)	
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Cathédrale de Lausanne: création du mobilier et mise en valeur de l'espace liturgique, CP	Artistes, architectes et designers suisses ainsi qu'un bureau suisse et quatre bureaux étrangers	2 avril 90 (dès le 16 oct. 89)	22/89 B 187
Verein HTL/HWV Chur	Schulzentrum HTL/HWV in Chur, CP	Architekten, die seit dem 1. Januar 1989 im Kanton Graubünden Wohn- oder Geschäftssitz und/oder das kantonale Bürgerrecht haben	2 avril 90	
Landis & Gyr SA, Zoug	Aire Gubelstrasse Nord, Zoug, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	18 avril 90 (4-18 déc. 89)	
Commune d'Interlaken/BE	Lotissement Jungfraustrasse, CP	Architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans les districts de l'Oberland bernois ou qui en sont originaires (Frutigen, Interlaken, Nieder- et Obersimmental, Oberhasli, Gessenay, Thoune)	27 avril 90 (15 déc. 89)	
Comune di Pazzallo	Spazi di attrezzature pubbliche, Pazzallo, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizione (16 ott.) soddisfino i requisiti seguenti: iscrizione all'OTIA, domicilio fiscale dal 1.1.89 nel Cantone Ticino, sede dell'ufficio dal 1.1.89 nel Cantone Ticino	27 aprile 90 (3 nov. 89)	
PTT, commune de Brent (GR), Banque cantonale des Grisons	Ensemble immobilier sur la place du village, CP	Architectes domiciliés ou établis en Haute- ou Basse-Engadine ainsi que dans les vallées méridionales (Münster, Puschlav, Bergell) ou originaires de cette région	27 avril	

Etat de Vaud	Centre Vuillermet, Lausanne, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1.1.1989, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton ainsi que dix architectes suisses ou étrangers invités	7 mai 90 (dès le 13 nov. 89)	26/89 B 226
OISTAT	Centre de théâtres de chambre, Moscou (concours international à deux degrés)	Architectes du monde entier	15 mai 90	20/89 B 170
Commission scolaire, Wallisellen/ZH	Ecole primaire Möslì à Wallisellen, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 à Wallisellen ou originaires de cette commune		
Office fédéral de l'énergie	Parois et toits à haut pouvoir isolant	Tous les entrepreneurs, architectes et ingénieurs exerçant dans le domaine de la construction en Suisse	(28 fév. 90)	

Nouveaux dans cette liste

Royal Institute of British Architects RIBA	«Théâtre - un lieu pour tous»	Concours international pour étudiants en architecture en fin de cycle d'étude	25 avril 90	
Comune di Losone/TI	Urbanizzazione comprensorio centro paese, CP	Architetti iscritti all'OTIA, ramo architettura, aventi il domicilio fiscale nel Cantone Ticino a partire da 1.1.90	1 ^{er} juin 90 (5 mars 90)	
Chemins de fer fédéraux, direction d'arrondissement III	Lotissement Röntgenareal à Zurich, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 en ville de Zurich ou originaires de cette ville	3 août 90 (30 avril 90)	
Feuerschaugemeinde Appenzell	Extension des locaux du Service du feu à Appenzell, CP	Architectes originaires du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ou qui y sont domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988	24 août 90 (30 mars 90)	
Canton du Valais, commune de Sierre	Aménagement du site de Géronde à Sierre/VS, CP	Urbanistes, architectes et architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse, ou Suisses établis à l'étranger	31 août 90	5/90 B 27

Exposition

Commune de Meilen/ZH	Lotissements Dollikon et Ländisch, CP	Oberstufenschulhaus Dorf, Schulhastr. 23, Meilen, 24 février-4 mars, 17 à 19 heures (lundi-vendredi), 9 à 12 heures et 13 h 30 à 18 heures (samedi), 10 à 12 heures et 14 à 16 heures (dimanche)
----------------------	---------------------------------------	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.

Carnet des concours

Office fédéral de la statistique, bâtiment CFF et bâtiment PTT, Neuchâtel

Résultats

La Confédération suisse, par l'intermédiaire de l'Office des constructions fédérales, a ouvert un concours de projet pour le bâtiment administratif de l'Office fédéral de la statistique, ainsi que pour le bâtiment de service des CFF, combiné avec un concours d'idées pour le bâtiment postal d'exposition. Ce concours était ouvert aux architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, ainsi qu'aux architectes originaires du canton. Par ailleurs, treize bu-

reaux d'architectes ont été invités à participer: AAF, Architectes Associés, Fribourg; Bauart Architekten AG, Bern; Peter Boecklin, Genève; Brahier & Gobat SA, Delémont, et R. Sironi SA, Porrentruy; Jean-Gérard Giorla, Sierre; Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne; Plarel, bureau d'architecture et d'aménagement du territoire, Lausanne; Flora Ruchat-Roncati, Dörf Schnebli et Tobias Ammann, Zurich; Urs Tschumi, Genève; Thomas Urfer, Fribourg.

Jury

Président: Hans-Peter Jost, architecte, Office des constructions fédérales, Berne; Fonso Boschetti, architecte, Lausanne; Jean-Paul Darbellay, architecte, Martigny; Claude Frey, conseiller

communal, directeur de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel, Neuchâtel; Silvia Gmür, architecte, Bâle; Carlo Malaguerra, directeur, Office fédéral de la statistique, Berne; Roger Portmann, architecte, chef de la Section ouest, Direction bâtiments et immeubles DG PTT, Lausanne; Henri Robert-Charrue, architecte, Delémont; Jost Rogger, vice-directeur, Administration fédérale des finances, Berne; Denis Roy, architecte, Atelier 5, Berne; Jacques-A. Ruprecht, adjoint à la planification postale, Direction générale des PTT, Berne; Beat Schildknecht, architecte, chef de section, Direction générale des CFF, division bâtiments, Berne; Urs Schlegel, chef Division du domaine du 1^{er} arrondissement CFF, Lausanne; Alain-G. Tschumi, professeur EPFL, architecte, La Neuveville; Théo Waldvogel, architecte de la Ville de Neuchâtel, Neuchâtel. Suppléants: André Buhler, conseiller communal, Neuchâtel; Eric Perrette, architecte, Office des constructions fédérales, directeur de l'arrondissement I, Lausanne; Erwin Schmidlin, architecte, Direction d'arrondissement I CFF, chef de section bâtiments, Lausanne. Expert: Claude Monnier, inspecteur de gare CFF, Neuchâtel.

15 projets ont été remis dans les délais exigés. Cinq projets ont été exclus de la répartition des prix.

1^{er} rang, 1^{er} prix (50 000 fr.):

Bauart Architekten, Berne.

2^e rang, 2^e prix (30 000 fr.):

Eric Repele, Neuchâtel.

3^e rang, 1^{er} achat (20 000 fr.):

Jean-Gérard Giorla et Mona Trautmann, Sierre.

4^e rang, 2^e achat (15 000 fr.):

Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne.

5^e rang, 3^e prix (20 000 fr.):

Pierre Denis, Rochefort.

6^e rang, 4^e prix (15 000 fr.):

Thomas Urfer, Fribourg, et Eric Ryser, Saint-Blaise.

7^e rang, 5^e prix (8 000 fr.):

Parel, Jacques Dumas, Lausanne.

8^e rang, 6^e prix (7 000 fr.):

Pierre Boecklin, Genève.

9^e rang, 7^e prix (5 000 fr.):

Werner Harlacher, Neuchâtel.

Le jury recommande à l'organisateur du concours de confier la poursuite des études en vue de l'exécution des travaux à l'auteur du projet classé au premier rang.

Aménagement du site de Gérone à Sierre/VS – Concours d'idées

Ouverture

Le présent concours est organisé par le canton du Valais, représenté par son Service des routes nationales, d'entente avec l'Office fédéral des routes et en collaboration avec la commune de Sierre.

L'objectif du Service des routes nationales est de requalifier l'espace du site de Gérone après le passage de l'autoroute. L'objectif de la commune de Sierre est de définir le réaménagement du site de Gérone et l'urbanisation du site de Sous-Gérone à partir du projet d'autoroute qui a été arrêté.

Adresse

Concours d'idées Gérone, Service de l'édilité et de l'urbanisme, Hôtel de Ville, 3960 Sierre/VS, tél. 027/57 11 71.

Sur proposition du jury, le maître de l'ouvrage pourra attribuer un ou plusieurs mandats pour l'étude de l'aménagement du site de Gérone.

Jury

Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion; Stéphane Balmer, conseiller communal, Sierre; Eraldo Consolascio, architecte, Zurich; Jimmy Delaloye, chef du Service des routes nationales, Sion; Pierre Feddersen, architecte-urbaniste, Zurich; Jacques Herzog, architecte, Bâle; Bernard Lassus, architecte-paysagiste, Paris; Serge Sierro, président de la commune de Sierre. Membres suppléants: Paul Berthod, ingénieur de la Ville de Sierre; Jean-Daniel Crettaz, architecte de la Ville de Sierre; Pierre-Alain Croset, architecte, Milan; Stefan Rotzler, architecte-paysagiste, Zurich; Pascal Ruedin, historien d'art, Sierre; Bernard Schwery, ingénieur, Service des routes nationales, Sion. Experts: Walter Indermitte, architecte, Service des bâtiments du canton du Valais, Sion; Romaine Perraudin, bio-

logiste, Sion; Willy Schuler, ingénieur des ponts, Office fédéral des routes, Berne.

D'autres experts pourront être désignés par le jury, selon la nécessité du concours.

Le concours est ouvert à tous les urbanistes, architectes et architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse, ainsi qu'aux urbanistes, architectes et architectes-paysagistes suisses établis à l'étranger. Les concurrents sont libres de s'associer et de former des groupes de travail pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, architectes-paysagistes, biologistes, hydrogéologues, etc., Suisses ou étrangers). Toutefois un spécialiste ne peut participer qu'avec un seul concurrent. Une somme de Fr. 250 000.— est mise à disposition du jury pour

l'attribution de 5 à 10 prix et pour d'éventuels achats.

L'inscription est à faire par écrit à l'adresse du concours avec le versement d'un dépôt de Fr. 300.— sur le compte de chèques postal de la Caisse communale de Sierre, 19-3-7. Une photocopie du récépissé du versement est à joindre à la lettre d'inscription. Les intéressés, satisfaisant aux conditions ci-dessus, sont invités à prendre connaissance du règlement et du programme en s'adressant à l'organisateur. Sur demande, le règlement et le programme leur seront envoyés gratuitement. Les questions relatives au concours seront adressées jusqu'au 19 mars 1990 à l'adresse de l'organisateur. Les projets seront envoyés jusqu'au 31 août 1990 à l'adresse du concours.

Lettre ouverte

Questionnaire aux architectes¹

Monsieur le Rédacteur en chef,

Comme ingénieur civil, je suis heureux de vous communiquer que je ne ressens aucun «malaise» en ce qui concerne la SIA. Au contraire, il me semble que cette association s'ouvre sur d'autres horizons, ce qui ne peut être que bénéfique.

En ce qui concerne la «prolifération» des normes, il est bien évident qu'il y a problème, mais l'instigation européenne en crée d'autres, et à quelle échelle!

En ce qui concerne notre «journal», il me semble qu'il est déjà parfait et qu'il s'améliore encore, notamment grâce aux chroniques cantonales détaillées.

Courage donc pour continuer sur cette voie!

Restant à disposition, je vous présente, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Olivier Barde, ingénieur civil

4, bd des Promenades, 1227 Carouge-Genève

¹ Voir IAS 17/89, pp. 401-404.

Actualité

Qualité et contrôle du béton

Séminaire, jeudi 5 avril 1990 à 9 heures, EPFL, Ecublens

Ce séminaire, destiné aux ingénieurs, architectes et cadres d'entreprise, ainsi qu'aux responsables des administrations et aux concepteurs de grands travaux et bâtiments, portera sur les thèmes suivants, traités successivement par des conférenciers:

- objectifs, fonctionnement et applications du Plan d'assurance de qualité;
- études de formulation et de convenances du béton d'ouvrages d'art et autres; mise au point d'un béton conforme aux performances recherchées, compte tenu des moyens disponibles;

- nouvelles méthodes d'examen du béton durci à l'aide du microscope optique; ces méthodes permettent de visualiser sur coupes minces les imperfections du béton durci;

- les méthodes de contrôle de la résistance au gel et aux sels de déverglaçage des bétons durcis; énumération des principales méthodes et leurs critères d'appréciation;

- évaluation de la résistance au gel et aux sels de déverglaçage par contrôle du béton frais, selon la norme SIA 162.

Ce séminaire est organisé par le Centre de recherches et conseils techniques de l'industrie suisse du ciment (TFB). Le